



Monsieur Jean Emmanuel RODOCANACHI

7 rue Touzet Gaillard

93400 SAINT OUEN

Saint- Ouen, le 30/09/26,

Objet: Préavis de grève de 0 à 24 h reconductible pour la journée du Jeudi 08 Octobre 2026, pour l'ensemble des salariés LPCR CP.

Monsieur le Président,

La fédération CGT Commerce et Services, aux côtés des professionnel-les de la Petite Enfance, répond à l'appel national lancé par le collectif "pas de bébés à la consigne" pour le 08 Octobre 2026. La CGT n'a cessé de dénoncer fermement la dégradation des conditions de travail et de rémunération des professionnels-les, le manque de reconnaissance de leur conscience professionnelle malgré cette dégradation.

L'heure est grave! Dans un secteur déjà dévasté par la pénurie de professionnels, la seule "réponse" est une politique sociale insuffisante au regard de la perte d'attractivité de ce métier passion, des exigences toujours plus hautes et du sous effectif chronique. Nos revendications sont les suivantes:

- Augmentation du salaire de 10% pour faire face à l'inflation
- Un salaire minimum de SMIC+ 400 euros bruts
- Des effectifs suffisants et des remplacements garantis
- Application d'un taux d'encadrement protecteur
- Fin du recours à la polyvalence imposée et à la déqualification
- Respect strict des capacités d'accueil et fin du sur-remplissage
- Une prévention sérieuse des risques professionnels (TMS/RPS)
- La prise en compte de la pénibilité: portage, postures répétées, bruit, charge émotionnelle, tensions liées au sous effectifs

Merci de diffuser cet appel à mobilisation à l'ensemble des structures.

Ce préavis couvre l'ensemble de vos salariés sur tous les sites de la société, ce qui implique qu'aucune sanction ne pourra être prise contre un salarié pour fait de grève.

Le comité de rédaction CGT LPCR CP